



Numéro 133

Février 2009

**Mairie** : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - e-mail : [mairie@bully.fr](mailto:mairie@bully.fr)

**Police municipale** : 06.84.19.68.86 - e-mail : [policemunicipale@bully.fr](mailto:policemunicipale@bully.fr)

Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins

**Site officiel** : [www.bully.fr](http://www.bully.fr)

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Collecte des déchets :

**Prochaine distribution de bacs** : Uniquement pour le tri sélectif :

Lundi 2 Février

De 8h à 12h au local technique

Mercredi 4 Février

(derrière la caserne des pompiers)

En attente de ré-approvisionnement, la prochaine distribution de bacs pour ordures ménagères aura lieu en Mars. Nous vous tiendrons informés. En cas de problème particulier (collecte ou distribution), contacter le 0 800 008 069 (numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe)

Le calendrier avec le détail de la collecte 2009 vous a été distribué avec le Lien de Janvier. Des exemplaires sont encore disponibles en mairie ou sur le site de la C.C.P.A.

➤ Rappel des dates de la collecte :

- Ordures ménagères (couvercle noir) : Tous les jeudis

- Tri sélectif (couvercle jaune) : Le lundi tous les 15 jours

### Compte-rendu du conseil municipal du 19 janvier 2009 :

Lors de ce conseil, les subventions 2009 pour le restaurant scolaire, la halte-garderie et la dotation pour l'école St Vincent ont été votées.

**Prochain conseil municipal** : Lundi 23 février à 20h30 à la salle du Conseil.

### Développement Durable

- Projet pédagogique énergie : les enfants du cours moyen de l'école publique travaillent avec leurs enseignants sur ce projet au cours de ce premier trimestre de l'année 2009. Ils suivent plusieurs séquences avec l'animateur de l'association HESPUL sur janvier et février. Les familles des enfants sont aussi sollicitées pour des informations sur l'énergie à la maison. Une réflexion s'engage pour organiser une présentation des travaux des enfants conjointement avec une conférence sur le thème énergie et développement durable. Cette animation pourrait avoir lieu au début du printemps prochain.
- Pédibus : qu'est-ce que c'est ? : Une ligne de transport des enfants à pied, encadrée par des parents. Les Familles de Bully ont du recevoir ou vont recevoir par l'intermédiaire des institutrices un questionnaire et un descriptif sur le projet de Pédibus pour la commune. Nous vous remercions de consacrer quelques minutes pour y répondre. Merci aux parents volontaires qui voudront se joindre à nous. Toutes les personnes, même sans enfant, peuvent nous rejoindre : retraité(e)s, personnes au foyer, etc... Questionnaires disponibles en mairie. Date limite de réponse : le 15.02.09, à rendre aux institutrices ou dans la boîte aux lettres de la Mairie.

### **Centre Communal d'Action Sociale :**

↳ Comme à l'accoutumée, le CCAS a offert la galette des Rois aux résidents du Hameau des Aînés La Salette, le vendredi 9 janvier. Pour l'occasion, ce goûter musical permit aux Reines et Rois d'un jour de pousser la chansonnette, voire même d'esquisser quelques pas de danse, dans une ambiance très chaleureuse, autour d'excellentes brioches préparées par les boulangers de la commune. Merci à la Direction et au personnel de la Maison de La Salette d'avoir autorisé cette rencontre.

↳ Les membres du CCAS et les élus s'étaient ensuite donné rendez-vous le 17 janvier pour offrir leurs vœux accompagnés de chocolats aux personnes n'ayant pu assister au Repas de l'Amitié, moment d'échange et de partage toujours apprécié. Nous remercions à ce propos les personnes visitées pour leur accueil. Petite précision quant au choix de la date retenue cette fois-ci, dont l'unique objectif était de rompre quelque peu la monotonie du premier mois de l'année, en opposition au mois de décembre et des fêtes au cours desquelles les familles et amis sont souvent plus présents auprès des Anciens.



**Fleurissement** : La commission « Fleurissement » cherche des personnes motivées pour rejoindre en tant que membre extérieur ce nouveau comité. Si vous êtes intéressé par la mise en valeur de notre village, vous pouvez vous faire connaître en mairie.



**Propriétaires de chiens** : Il a été constaté beaucoup de déjections canines sur certaines parties de la commune, aussi nous demandons aux personnes concernées de faire preuve de civisme en remédiant à ce problème (ramassage ou lieux spécifiques). De même, en cas de divagation de chiens, vous pouvez le signaler au policier municipal (06 84 19 68 86) qui fera appliquer la convention que la mairie a signé avec la S.P.A. concernant la récupération d'animaux errants.



**Recensement de Bully** : A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, La population totale de Bully est officiellement de 2014 habitants dont :

- population municipale : 1973
- population comptée à part : 41 (étudiants, résidences secondaires,...)

Ce chiffre sera désormais actualisé tous les ans par l'INSEE. Plus de détails : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)



**Hiver: Prudence !** En cette saison de verglas et de neige, pensons à adapter notre vitesse aux conditions météorologiques. Le déneigement et le salage de la voirie communale est effectué par l'entreprise SARL VINCENT-GOUTTE. Pour tous renseignements, contacter la mairie au 04 74 01 00 67.

Nous vous rappelons également que, selon le code civil, le dégagement des trottoirs devant les propriétés privées est de la responsabilité des riverains.

**Enquête publique** du 9 février au 10 mars 2009, relative à la mise aux normes de la station d'épuration de Nuelles. M Jacques MARTELAÏN, commissaire enquêteur, tiendra des permanences en mairie de :

- L'Arbresle le 09/02/09 de 9 h à 11 h
- Nuelles le 20/02/09 de 16 h à 18 h
- Savigny le 06/03/09 de 14 h à 16 h

Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie de Bully.

## **Etat-Civil:**

**Naissances** : PENELON Tristan le 03 janvier

**Décès** : Mr BRECHARD Pierre 05 janvier  
Mme VERBAERE Andrée née MENUT 06 janvier  
Mme MOLLON née GUEGAN 08 janvier  
Mme CALAUX Louise née GABORIAU 10 janvier

## INFORMATIONS DIVERSES

**Aide au chauffage** : Le ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi verse une prime à la cuve d'un montant de 200 euros pour l'hiver 2008-2009. Cette aide exceptionnelle est réservée aux ménages non imposables à l'impôt sur le revenu ayant reçu une facture de fioul entre le 1er juillet 2008 et le 31 mars 2009 (une seule aide par ménage sera accordée sur cette période pour des achats de fioul concernant la résidence principale). Afin d'en bénéficier, les ménages devront envoyer avant le 30 avril 2009 aux trésoreries :

- ▶ le formulaire de demande de l'aide à la cuve ( disponible en mairie)
- ▶ l'avis de non imposition délivré par l'administration fiscale ;
- ▶ pour les logements individuels, une copie de la facture justifiant de l'achat ou de la livraison de fioul domestique, d'un montant minimum de 200 euros, établie au cours de la période comprise entre le 1er juillet 2008 et le 31 mars 2009 ;
- ▶ pour les logements collectifs, un certificat du bailleur ou du gestionnaire de l'immeuble attestant du mode de chauffage au fioul.

**Enquête Insee** : Une enquête sera réalisée du 2 janvier au 31 mars 2009 sur le thème du cadre de vie et de la sécurité. Sur la commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

## ASSOCIATIONS



La soirée du Football aura lieu le samedi 7 mars (et non pas le 7 février)  
La soirée du Sou des Ecoles aura lieu le samedi 14 mars (et non pas le 14 février)



**Téléthon 2008** : Nous sommes agréablement surpris d'apprendre que lors du lâcher de ballons du 5 décembre 2008, un ballon d'un enfant bullylois s'est envolé dans le ciel pour atterrir 48h plus tard près de VIENNE en AUTRICHE.



**Traditions et Bien-être** : Devant le nombre peu élevé de personnes intéressées, nous ne pourrons commencer les différentes activités en janvier, comme prévu. Nous relancerons nos propositions en septembre 2009 qui sera une période plus propice. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de toute évolution par l'intermédiaire du Lien communal et du site internet. Bonne année à tous.



**Comité St Polycarpe** : 1500kg ! 1 tonne et demie ! C'est ce qui a été collecté depuis Octobre 2005, soit 500kg par an : c'est super ! Bravo et merci à tous ceux qui prennent la peine de ne pas jeter les bouchons en plastique ; il faut continuer en les déposant à la boulangerie DECLERY, à l'école publique, ou à l'église lors des offices. Un grand merci à Mr et Mme DECLERY et à madame CHAVASSIEUX, directrice de l'école publique pour leur collaboration. Contact pour une grande quantité de bouchons : G. BERTHET au 04 74 01 06 69

Messes à Bully: le dimanche 01 février à 9h, le samedi 14 février à 18h et le dimanche 1 mars à 9h. Nous vous rappelons que nous aurons une rencontre amicale " café-brioche" après la messe de 9h, le dimanche 1 février.

**Anciens combattants** : Le congrès cantonal se tiendra le 7 mars à Chevinay.

**Classes en 1** : Toutes les personnes nées une année se terminant par « 1 » sont invitées à participer à l'assemblée générale le dimanche 1er Mars 2009 à 10h30 au centre culturel (face à la mairie) dont l'ordre du jour sera : Renouvellement du bureau en vue de l'organisation de la fête des classes en 1 de 2011. Afin de maintenir la tradition, il est indispensable que de nouvelles « forces vives » se manifestent.

# INTERCOMMUNALITE



**Langue des signes** : Vous êtes intéressé par la Langue des Signes ? Une réunion d'information est organisée le 2 février à 20h30 à la Maison des Associations (rue Gabriel Péri) à l'Arbresle. Plus d'infos sur [www.causescommunes.com](http://www.causescommunes.com)



**Collecte des déchets** : Les habitants de la Communauté de Communes voient arriver depuis fin novembre les bacs de collecte pour les ordures ménagères et pour le tri sélectif. Plus de 19 000 bacs doivent être distribués. Véritable opération de coopération entre les communes et la Communauté de Communes, la distribution se poursuit jusqu'en mars. La livraison des bacs collectifs par la Communauté de Communes aux points de regroupement, immeubles et entreprises également. Les personnes ayant acquis des bacs roulants les années précédentes peuvent continuer à les présenter.

Pour les habitants et les entreprises dans l'attente de bacs, la Communauté de Communes invite ces derniers à :

- continuer à présenter leurs ordures ménagères et leur tri sélectif comme à l'accoutumée. Les sacs sont encore acceptés le temps de la mise en place des bacs sur tout le territoire.

- respecter le calendrier de collecte et les nouvelles consignes de tri.

La nouvelle collecte implique une réorganisation des circuits, des équipes et des horaires de passage. En conséquence et pour faciliter le ramassage, les services de collecte remercient les habitants de bien vouloir présenter les poubelles la veille des jours de collecte.

Aussi, pour aider les agents dans leur travail :

- les ordures ménagères doivent être mises dans un sac fermé dans le bac.

- les journaux, revues, magazines doivent être mis avec les emballages recyclables en vrac dans le bac à couvercle jaune. Les bornes à papier ont été enlevées en décembre. Par conséquent, merci de ne pas faire de dépôt de papiers au pied des bornes à verre.

Pour ceux n'ayant pas reçu les calendriers et le guide du tri, ces documents sont disponibles sur le site [www.cc-pays-arbresle.fr](http://www.cc-pays-arbresle.fr) ou en mairie.

## DATES A RETENIR

**07 Mars** : Concert de « La Soleillée » à 20h30 à la Salle d'Animation du Repiel, organisé par le Football-Club de Bully

**14 Mars** : Soirée dansante à la salle d'animation du Repiel, organisée par le Sou des Ecoles.

**21 Mars** : Repas de la Chasse

**28 Mars** : soirée de l'école Saint Vincent

Nous rappelons aux associations qu'elles peuvent faire connaître leurs animations sur le Lien en faisant passer leur article avant le 20 de chaque mois soit à la mairie, soit sur [communication@bully.fr](mailto:communication@bully.fr)